



Financement pour le développement du sport en milieu rural

Contexte

Le projet permet d'obtenir des financements dans le cadre d'une mise en place d'une pratique sportive en milieu rural.

Pourquoi ?

(objectif)

- Permettre aux habitants de pratiquer le tennis de table, moyennant le paiement d'une licence sportive à moitié prix pour deux années.

Des politiques publiques sont mises en place pour le développement des activités en zone rurale. Le tennis de table est tout à fait éligible à la reconnaissance d'une activité crédible.

Où ?

En milieu rural, dans les lieux d'activité possibles (Maison pour tous, salle des fêtes, ...).

Pour et avec qui ?

Tout public.

Le club doit fournir un ou plusieurs encadrants (bénévoles ou salariés).

Les financeurs potentiels sont des :

- ☞ Communes
- ☞ Intercommunalité- Contrat de ville
- ☞ DDCS CNDS
- ☞ Fondations

Quand ?

A tout moment, dès que les moyens (salle, tables, encadrants sont disponibles). Attention néanmoins, aux décalages des financements (année civile) avec les actions mises en place.

Moyens

Exemple de budget – Minimum 1500 euros. Moyens à adapter en fonction du projet.

1. 6 heures d'encadrement par semaine X 32 semaines d'activités = 192 h.
2. Nombre total de séances 128 séances, 64 adultes et 64 enfants. Base retenue du coût horaire : 36€
3. 50 % du prix de la cotisation au club.(Penser à se faire affilier Pass'Région au niveau région et Pass'Sport au niveau départemental)

Charges	Montant	Produits	Montant
60. achats	1750	74. subventions	8500
64. charges de personnel	7250	75. autres produits de gestion courante	500
86. bénévoles	3500	87. bénévoles	3500
Total	12500	Total	12500

Accompagnement Ligue

Possibilité de contrat d'objectif avec la Ligue : <http://www.lauratt.fr/index.php/developpement/aides-aux-clubs/35-convention-d-objectifs-soutien-aux-clubs>

En savoir + : www.lauratt.fr

Référent Ligue : Lydie Courault comité de l'Isère lydie.courault@ttisere.com